

Commune de Pins-Justaret

Avis d'Appel Public à la Concurrence

- **Dénomination et adresse de la collectivité** : Mairie de Pins-Justaret – Place du Château 31860 PINS-JUSTARET – Tél : 05.62.11.71.00 – Télécopie : 05.62.11.71.01 – Courriel : achat@mairie-pinsjustaret.fr

- **Pouvoir adjudicateur** : Monsieur le Maire de Pins-Justaret

- **Mode de passation** : Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics.

- **Objet du Marché** : Acquisition de livres pour la Médiathèque Municipale et les Ecoles Maternelle et Élémentaire.

- **Durée du Marché** : 12 mois, renouvelable 2 fois par reconduction expresse

- **Caractéristiques du marché** : Marché à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics. Les prestations sont divisées en 5 lots, pour chacun desquels un marché distinct est passé :

Lot	Minimum en valeur HT	Maximum en valeur HT
1 : Fictions et documentaires Adulte	9 000.00 €	27 000.00 €
2 : Fictions et documentaires Jeunesse	5 400.00 €	16 200.00 €
3 : Bandes dessinées et Mangas Adulte et Jeunesse	2 400.00 €	7 200.00 €
4 : Livres neufs reliés spécialement pour les bibliothèques	2 100.00 €	6 300.00 €
5 : Livres scolaires, parascolaires, dictionnaires, encyclopédies et ouvrages de référence pour les écoles maternelle et primaire	6 300.00 €	18 900.00 €
Montant global du marché HT	25 200.00 €	75 600.00 €

Ces montants s'entendent pour la période initiale du marché **et** les périodes de reconduction, soit pour une durée de trois ans.

- **Modalités de retrait du dossier de consultation** : Le dossier peut être retiré contre récépissé en Mairie, à l'adresse susmentionnée, ou adressé par courrier, après en avoir formulé la demande, par courrier, par télécopie: 05.62.11.71.01, ou par courriel : achat@mairie-pinsjustaret.fr.

- **Date et heure limites de réception des offres** : Jeudi 27 mai 2010 à 17h00.

- **Critères de sélection des offres** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants, avec leur pondération :

Critères de sélection communs aux lots 1, 2, et 3 :

<i>Valeur technique</i> (estimée au vu de la note méthodologique demandée à l'article 6 du présent règlement)	60 %
<i>Conditions d'exécution de la prestation</i> (estimée au vu de la note méthodologique demandée à l'article 6 du présent règlement)	30 %

<i>Prix</i>	10 %
-------------	------

Critères de sélection du lot 4 :

<i>Conditions d'exécution de la prestation</i> (estimée au vu de la note méthodologique demandée à l'article 6 du présent règlement)	70 %
<i>Prix</i> (Taux de remise consenti sur les livres, et tarif de la reliure)	30 %

Critères de sélection du lot 5 :

<i>Conditions d'exécution de la prestation</i> (estimée au vu de la note méthodologique demandée à l'article 6 du présent règlement)	60 %
<i>Prix</i> (taux de remise consenti)	40 %

- Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68 rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 7
 Tel : 05 62 73 57 57 – Télécopie : 05 62 73 57 40 - Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Le Maire de la Commune de Pins-Justaret